

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 7 (1923)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.
II^e SÉRIE : 7^e ANNÉE. — N° 3.
Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1923.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3. pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

DR LOUIS GUILLAUME ⁽¹⁾

Depuis sa retraite, l'ancien directeur du Bureau fédéral de statistique habite le pittoresque hameau d'Épagnier. Le 27 Février 1923, le fondateur du Club Jurassien et du Rameau de Sapin célébrait son nonantième anniversaire. A cette occasion, de nombreux témoignages de sympathie vinrent rendre hommage à notre vénéré concitoyen.

Le Conseil fédéral avait envoyé au nonagénaire une délégation du Bureau fédéral de statistique, pour lui présenter ses félicitations; de même l'Université de Neuchâtel. La Société d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Neuchâtel avait fait remettre à ce membre fondateur une adresse accompagnée d'une gerbe de fleurs, nouée de rubans aux anciennes couleurs neuchâteloises, en souvenir de sa collaboration au Musée Neuchâtelois. D'autres associations, le Département fédéral de Justice et Police, la Société médicale suisse, etc., manifestèrent spontanément leur sympathie à Monsieur le D^r Guillaume.

La Rédaction du Rameau de Sapin avait aussi envoyé un télégramme pour présenter à son vénérable fondateur ses félicitations, ses bons souhaits et toute sa reconnaissance.

A. M.-D.

(1) Voir Rameau de Sapin, Mars 1889, p. 9 à 11; — Mai, p. 19.

LE SANGLIER DANS LE JURA⁽¹⁾

(SUITE)

Revenons à nos notes concernant ce gibier aux mœurs erratiques et ses apparitions dans le Jura. Tout d'abord, nous relevons qu'en 1850 (voir Rameau de Sapin, Novembre 1876), un sanglier est tué dans les parages du Bré des Clées (Gorges de l'Arreuse); il dévastait les champs du pied du Mont Boudry; ceux du domaine de Cerf en particulier souffraient de ses « boutis » (empreintes laissées par leurs brouvoirs, endroits retournés par les sangliers pour y chercher des racines, des tubercules ou des graines pour leur nourriture; on dit aussi « fouillures » ou « affouchies »). - En 1876, lors de la communication du Rameau, il y avait encore, à Boudry, nombre de personnes, lesquelles se souvenaient de la rentrée de chasseurs portant suspendu à une perche le sanglier tué et qui montaient triomphalement la ville jusqu'à l'Hôtel de ville où l'animal fut exposé.

1871. Des sangliers sont signalés dans les côtes du Doubs, entre la Sombaille et le Belard (Rameau de Sapin, Janvier 1871)

1872. Un chasseur de Muttrux (Vaud), nommé Guyax, tire, à la frontière neuchâteloise, un solitaire pesant 100 kilos.

En date du 29 Janvier 1923, nous recevions de Fleurier les lignes suivantes : « En lisant le Rameau de Sapin de Janvier, je vois que vous parlez de sangliers tués dans le Jura. - Je me permets de vous signaler un souvenir d'enfance, cela s'est passé à la Côte de Saint-Sulpice, à la carrière de l'Éluquenax (ou Ulina, ou encore Ulena); quant à l'année, je ne puis pas préciser, mais ce devait être en 1872 ou 1873. Des habitants de la montagne de Saint-Sulpice, voyant souvent leurs champs défoncés, ne pouvaient pas parvenir à découvrir si c'était le fait de mauvais sujets ou d'animaux sauvages; aussi prièrent-ils un chasseur émérite de surprendre leur ennemi.

« Ce chasseur était Auguste Montandon, dit Taccon, que toute la génération des chasseurs du canton a connu.

« Les labours profonds dont les champs de pommes de terre étaient sillonnés lui firent admettre immédiatement la présence de sangliers. Quelques jours après, il réunit chez lui aux Grands Prés ses meilleurs amis de la montagne, et ils organisèrent une traque. Le premier jour, ils fouillèrent le vallon du Moulin de la Roche, où Montandon suppose que les fauves se gitaient durant la journée, mais les traqueurs ne trouvèrent aucun animal. Le lendemain, leurs recherches se portèrent du moulin de la Roche au haut de la Vy sur Saint-Sulpice, mais ils durent encore rentrer « bredouille ». Pour la troisième journée, le chef traqueur Montandon avait divisé ses compagnons en trois groupes; le premier groupe devait opérer depuis la sortie du tunnel du haut de la Vy, directement sur les rochers de l'Éluquenax; un autre groupe partait du pont du chemin de fer ou pont de l'Éluquenax vers les sources de ce ruisseau; des rabatteurs formant le troisième groupe se dirigeaient de la Brise Milord en biais jusque au-dessus de Roche-Bulon. Des chasseurs gardaient les sorties du haut, tandis que Montandon vint se placer seul, au centre

(1) Voir Rameau de Sapin, Janvier 1923.

« soit à la carrière de l'Éluquenaz ; son attente ne fut pas longue, car les sangliers gîtés dans les fourrés et les hautes herbes, sur les roches d'où sort le ruisseau, défilèrent au nombre de 3, devant Montandon à l'affût. Après un court moment d'hésitation, Auguste se reprend de suite, vise le plus gros et lui envoie sa balle au défaut de l'épaule ; l'animal fut tué raide. Quant aux deux autres sangliers, ils s'enfuirent et disparurent rapidement, malgré la raideur de la côte ; ils furent aperçus de loin par les chasseurs du haut des Roches, mais de trop loin pour pouvoir les tirer. On ne revit plus ces deux fuyards.

« Inutile de dire que ce jour fut une fête ; l'heureux chasseur fut accompagné dans les restaurants de la contrée où il exhibait son sanglier. »

E. Aeschmann - Dubois.

Clubiste de Fleurier.

1875. Dans le Jura bernois, deux sangliers adultes sont tirés, l'un le 6 Janvier, et l'autre le 26 Décembre.

1876 et 1877. Les derniers migrateurs de l'invasion d'avant 1870 sont encore assez nombreux dans les environs de Belfort (France) ; mais peu à peu, continuant leur voyage vers le Sud et l'Ouest, ils devinrent rares en 1878, et depuis lors ils ont complètement disparu (note de 1896).

1879. En Argovie, les sangliers commettent des ravages dans les champs cultivés. Du 16 au 20 Janvier, une vingtaine de ces dévastateurs sont tués. — A fin Décembre (même année), des bêtes noires se tiennent sur le territoire de Boncourt (Jura bernois).

1880. Vers la mi-Janvier, les chasseurs de Plagne (Blentsch en all.⁴ - district de Courtelary), tirent deux sangliers pesant chacun 50 kilos, et un habile chasseur de Charmoille en abat deux autres de belle taille.

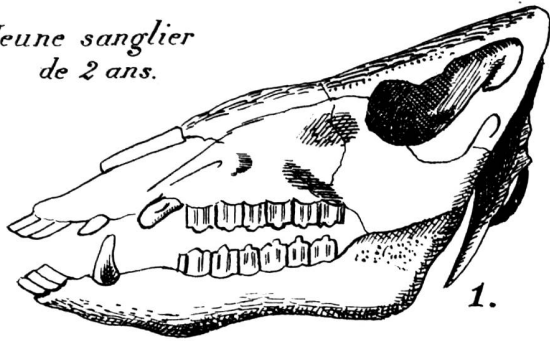
1881. Le 14 Décembre, un sanglier est tué au-dessus d'Énges, près de Grange-Vallier. Le Musée de Neuchâtel en fait l'acquisition (Rameau de Sapin, Janvier 1882).

1885. Durant la période de chasse, un épicier de Fahy (Jura bernois), nommé Lehmann, tue un sanglier pesant 163 livres. — (Il est intéressant de mentionner que le même chasseur avait en outre à son actif, pour cette saison de chasse 1885, deux chats sauvages, 3 renards, 21 lièvres, 5 luses, 60 cailles, 45 perdrix, 20 bécasses et plusieurs autres animaux carnassiers ou nuisibles.)

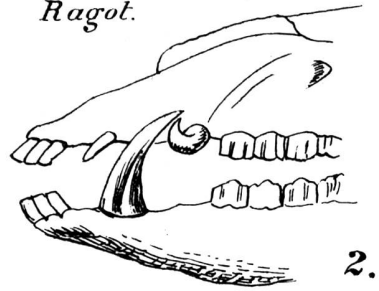
1886. Les sangliers abondent dans les environs de Saulcy (dist. de Delémont) et de Plagne (dist. de Courtelary) ; dans une battue, une laie, du poids de 120 kilos, est tuée. Cet animal était en compagnie de ses marcassins et d'un mâle.

Le 6 Janvier, on signale la présence d'un groupe de ces pachydermes entre Mutruz et Vernéaz.

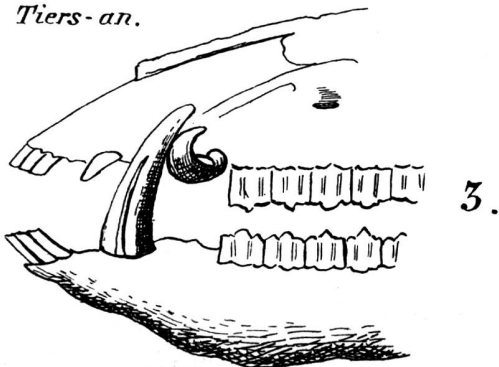
Vers le 10 Février, on annonce que des bêtes noires se tiennent dans les parages de Chules et de Solimont ; une battue est organisée. Elle dure huit jours sans interruption ; une seule bête est tuée, elle avait reçu deux balles du chasseur Rossel Ami, de Cressier. L'animal fut exhibé dans les villages voisins ; cette exhibition rapporta environ 20 francs, puis la bête fut vendue à un boucher de St-Blaise pour la somme de 70 francs.

Jeune sanglier
de 2 ans.

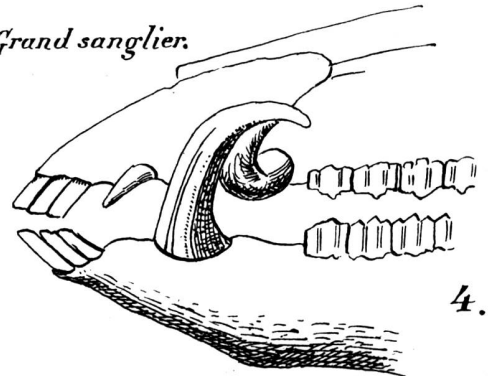
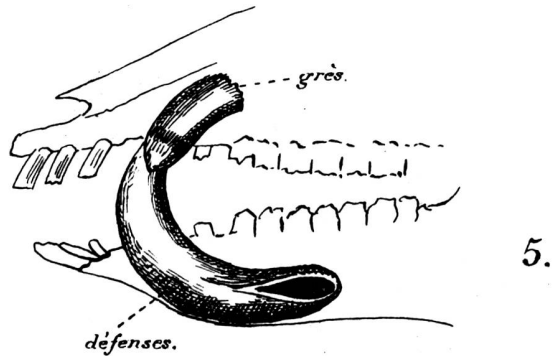
Ragot.



Tiers-an.



Grand sanglier.

Grand vieux sanglier
ou solitaire.

Notes. - Notre sanglier d'Europe (*Sus scrofa*, L.) a une longueur moyenne de 1^m.60, en plus 45 cm. pour la queue, au garrot 90 cm. de hauteur. Cet animal, durant la journée, est caché dans les fourrés buissonneux, près des champs cultivés situés à proximité d'une mare, dans laquelle il aime à se vautrer pendant la chaleur du jour, c'est le *souil*. Vers le soir, il sort de sa retraite et commence, à l'aide de son boutoir et de ses défenses, à fouiller la terre droit devant lui. Sa nourriture est variée; elle consiste, suivant la saison, en herbes, racines, tubercules, insectes, reptiles, œufs d'oiseaux (nichant sur le sol) et leurs jeunes, mulots, campagnols, taupes, levrauts, faons de biche ou de chevrete, même en charognes. Les dégâts importants qu'il commet parfois expliquent les poursuites acharnées dont il est l'objet.

L'accouplement a lieu d'Octobre en Décembre, et la laie met bas de Février en Avril 3 à 9 marcassins qu'elle allaite 3 ou 4 mois; ces jeunes suivent leur mère longtemps après le sevrage, ils n'atteignent leur développement

complet que vers 5 ou 6 ans, mais ils sont aptes à la reproduction dès leur seconde année.

Jusqu'à six mois, le jeune s'appelle *marcassin*, il change alors son poil de livrée contre un autre qui est roux, c'est alors une *bête rousse*. A un an, il devient *bête de compagnie* et conserve ce nom jusqu'à deux ans et demi, époque à laquelle le mâle commence à faire bande à part; on le dit alors *ragot*. De trois à quatre ans, c'est un *tiers-an*, puis de quatre à cinq ans un *quatran* ou *quartannier* ou *quartenier*, à cinq ans passés un *vieux sanglier* ou *vieux solitaire*.

Quand un solitaire change de pays et arrive dans de nouvelles forêts, il est accompagné d'un animal plus jeune appelé son *page*, lequel marche habituellement à une certaine distance de lui sur les côtés.

Le marcassin naît avec quatre dents, lesquelles, avec l'âge, deviennent dangereuses: deux à la mâchoire, nommées *grès*, contre lesquelles viennent s'aiguiser les deux dents de la mâchoire inférieure appelées *défenses*. Avec l'âge, les grès s'allongent et se recourbent, le sanglier est *miré* (Fig. 4), il est moins dangereux. Chez les laies, les défenses ne sont que des sortes de crochets.

Dans la « Chasse moderne », le baron de Dordolot donne quelques renseignements sur le développement de la dentition du sanglier. Nous résumons: « Les défenses apparaissent à deux ans (Fig. 1); chez les « ragots, elles ne dépassent encore que peu les molaires voisines (Fig. 2). Chez les tiers-ans, les inférieures « se recourbent légèrement, les supérieures se dirigent aussi vers le haut en s'écartant de la mâchoire, elles « n'ont guère que la moitié des inférieures » (Fig. 3). Chez les vieux mâles, les canines inférieures viennent presque toucher le groin et les grès sont tellement usés qu'ils paraissent cassés (Fig. 5).

Chez un animal adulte, la dentition présente les caractères suivants: dans la mâchoire supérieure, 6 incisives tranchantes au bout, placées en ogive, dirigées horizontalement en avant; deux canines massives, sillonnées, sont tournées en dehors et en haut (Fig. 4), puis suivent les sept molaires.

Dans la mâchoire inférieure, les six incisives sont aussi tranchantes au bout, dirigées horizontalement en avant; les canines fortes et longues, courbées en arc, à coupe triangulaire, présentant en arrière une surface dite « d'aiguisement », produite par son frottement contre le grès supérieur.

Toutes ces différences se sont rencontrées sur les nombreuses mâchoires trouvées dans nos Palafittes.

(A suivre.)

A. Mathey-Dupraz.

L'OURS DES CAVERNES⁽¹⁾

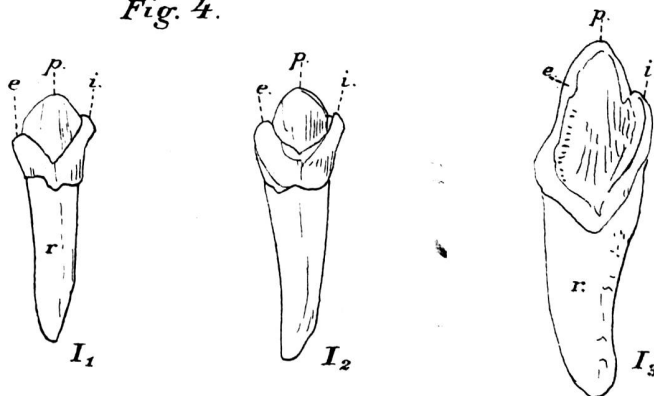
Ursus spelaeus, Blum.

(SUITE)

Nous donnons ci-dessous les figures des dents, toutes de grandeur naturelle, d'après le mémoire de Hue, cité plus haut.

I. Maxillaire supérieur.

Fig. 4.



Incisives supérieures droites de l'*Ursus spelaeus*
(Face postérieure)

I₁ : 1^{re} incisive.
I₂ : 2^e "
I₃ : 3^e "

p : lobe principal.
i : lobe interne.
e : lobe externe.

Les trois incisives, Fig. 4, sont des dents à structure assez simple pour que la figure permette de les reconnaître. I₁ et I₂ se ressemblent beaucoup, mais diffèrent par la taille; I₃, beaucoup plus forte, a la pointe de la canine rejetée en arrière et en dedans. Les trois racines sont faiblement incurvées, avec convexité en dehors.

(1) Voir *Rameau de Sapin* 1921, p. 30, 34, 44; 1923, p. 5.

Fig. 5.

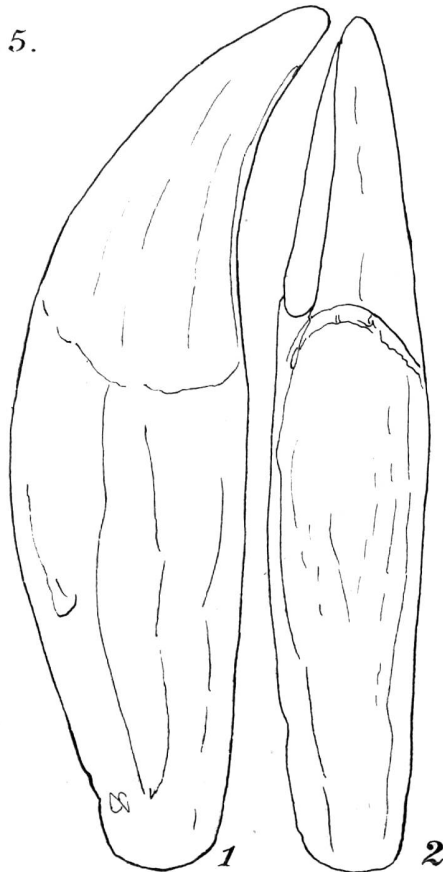
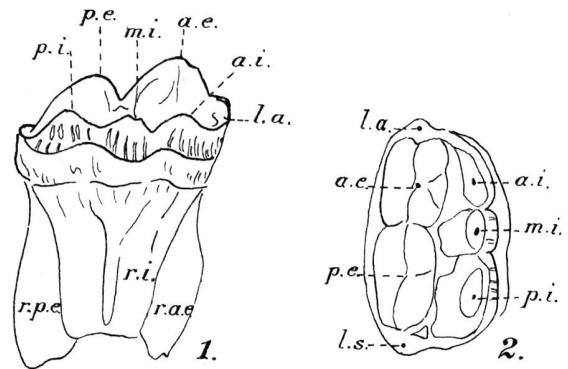


Fig. 7.



Première molaire supérieure droite
de l'*Ursus spelaeus*.

1. Face linguale.

2. Table dentaire.

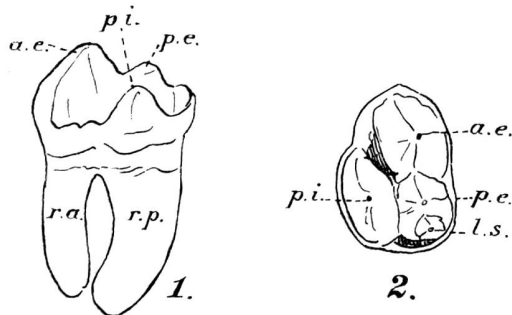
a.e. : tubercule antéro-externe. l.s. : lobule secondaire.
a.i. : " antéro-interne. r.a.e. : racine antéro-externe.
p.e. : " postéro-externe. r.p.e. : " postéro-externe.
p.i. : " postéro-interne. r.i. : " interne.
l.a. : lobule antérieur.

Canine supérieure droite de l'*Ursus spelaeus*.

1. vue par sa face labiale.

2. vue par son bord antérieur.

Fig. 6.



Carnassière supérieure.

Quatrième prémolaire supérieure gauche de l'*Ursus spelaeus*.

1. Face linguale. 2. Table dentaire.

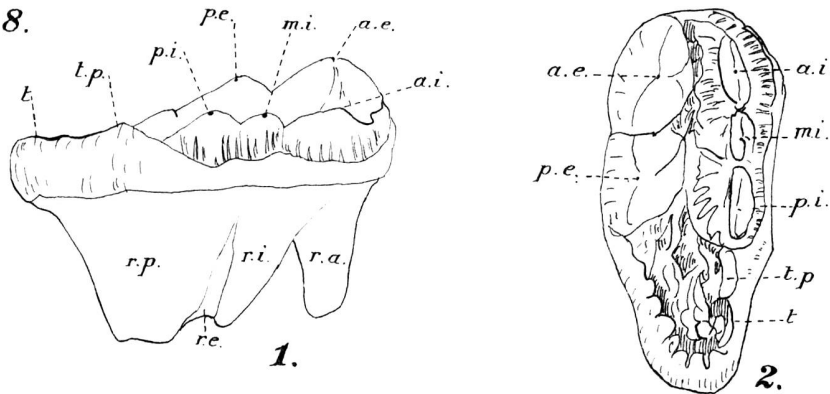
a.e. : tubercule antéro-externe. l.s. : lobule secondaire.
p.e. : " postéro-externe. r.a. : racine antérieure.
p.i. : " postéro-interne. r.p. : " postérieure.

La canine supérieure, Fig. 5, dent énorme, présente sur la couronne deux faibles arêtes saillantes, l'une antéro-interne, l'autre postérieure. La première prend naissance au-dessus du collet par un bourrelet triangulaire obtus situé vers le quart antérieur de la face linguale. Elle monte vers la pointe en suivant sa courbure et se termine vers le sommet. L'arête postérieure constitue le bord postérieur de la dent; elle est tranchante et accompagnée de chaque côté par un sillon peu profond.

La quatrième prémolaire, Fig. 6, qui constitue la carnassière, est une des plus différenciées selon les espèces. La figure suffit pour l'identifier.

La première molaire, Fig. 7, est facile à reconnaître à ses trois racines.

Fig. 8.



La deuxième molaire, Fig. 8., est une dent énorme à quatre racines dont les trois postérieures sont plus ou moins soudées entre elles.

Deuxième molaire supérieure droite de l'*Ursus spelaeus*.

1. Face labiale.

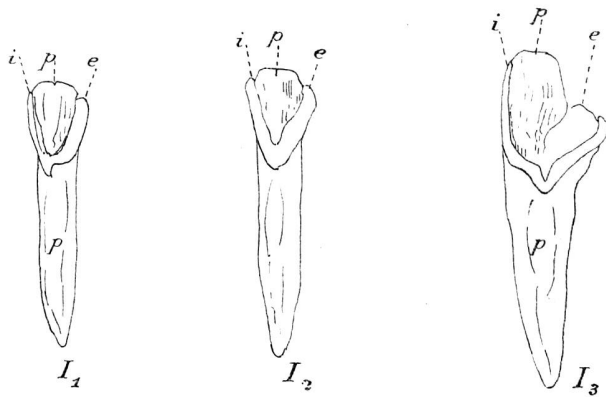
a.e.: tubercule antéro-externe.
a.i.: " antéro-interne.
m.i.: " médian-interne.
p.e.: " postéro-externe.
p.i.: " postéro-interne.
t.p.: tubérosité postérieure.

2. Table dentaire.

t.: talon.
r.a.: racine antérieure.
r.p.: " postérieure.
r.i.: " interne.
r.e.: " externe.

II. Maxillaire inférieur.

Fig. 9.



Les trois incisives, Fig. 9, sont plus grêles que celles de la mâchoire supérieure, plus aplaties latéralement et à peine incurvées en arrière. La troisième possède un lobe latéral externe volumineux et largement détaché en dehors, mais qui n'atteint pas la moitié de la hauteur du lobe principal.

Incisives inférieures droites de l'*Ursus spelaeus*.

(Face postérieure)

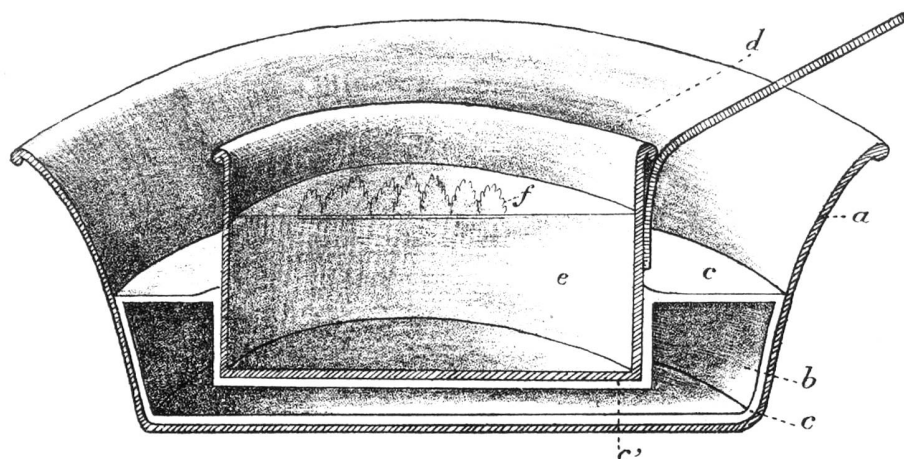
I₁: 1^{re} incisive. p.: lobe principal.
I₂: 2^e incisive. e.: " externe.
I₃: 3^e incisive. i.: " interne.

(A suivre.)

Aug. Dubois.

CURIEUX CAS DE CONGÉLATION DE L'EAU

La soirée du 7 Février 1922, une cuvette émaillée (a), à moitié pleine d'eau (b) environ, dans laquelle flottait une casserole en aluminium (d) contenant également de l'eau (e), avait été laissée sur la tablette interne de la croisée d'une pièce non chauffée et exposée à la brise. Le lendemain matin, la surface de l'eau de la cuvette était prise d'une couche de glace de 2 millimètres d'épaisseur (c). Une partie



Coupe verticale de la cuvette contenant la casserole en aluminium.

a, cuvette émaillée ; b, eau contenue dans la cuvette ; c, revêtement de glace ; d, casserole en aluminium ; e, eau de cette dernière à la surface de laquelle flottent les lamelles dentées, f.

seulement de l'eau de la surface de la casserole était gelée en très minces feuilles à bords dentés, partiellement accolées entre elles (f), et n'arrivant pas à la paroi d'aluminium. En appuyant légèrement le doigt sur le manche de la casserole, je m'aperçus que cette dernière était complètement libre et tournait sur elle-même avec la plus grande facilité. L'ayant enlevée, l'eau n'envahit pas l'espace laissé libre, car une paroi de glace de deux millimètres d'épaisseur et parfaitement lisse (c') s'était développée tout autour de la casserole. En revanche, il n'y avait pas trace de glace contre la paroi interne de la casserole, mais une couche de deux millimètres adhérait à la paroi interne de la cuvette ; donc l'eau de cette dernière était de toutes parts limitée par de la glace, à l'inverse de celle contenue dans la casserole. Il est curieux de constater le gel de l'eau sur une des faces d'une mince lame d'aluminium et pas sur l'autre face.

D.^r M. Jaquet.

La Rédaction a le pénible devoir d'annoncer à ses abonnés, la mort de son collaborateur, **Monsieur le Prof. Auguste Dubois**, décédé le jeudi 19 Avril dernier. Un article nécrologique paraîtra dans le numéro de Juillet prochain.